

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIV^e Volume.
N^o 8. — Août 1891.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1891

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruvet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — N. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules)
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

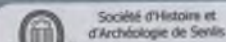
MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Sallot, Tassin, Testard, Vaudier, Lagny.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

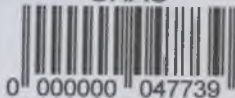
BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Lefèvre. — *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt.
CREIL. — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. Cazier. *Trésorier* : M. Péan. *Délégués* : MM. Coutard et Daniel Clercy.
CREPY-EN-VALAIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Punant.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier. *Secr.* : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Delaunay. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Meunier.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Délie. *Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.



Notice : 9550

CB : 6773

SHAS



Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDEE EN 1751

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

REVUE D'ARTS ET DE SCIENCES

LIBRAIRIE

PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX

REVUE D'ARTS ET DE SCIENCES



Prix Modérés.

Livraison Rapide.

LIVRAISON RAPIDE.

Imprimerie Administrative & Commerciale

Fondée en 1751.

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE — AUTOGRAPHIE
GRAVURE

Ernest PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

*Travaux de Ville et d'Administration.
Registres.*

Affiches de toutes grandeurs.

Prospectus. — Catalogues. — Circulaires.

Cartes de Visite. — Menus.

*Factures. — Mandats. — Chèques. — Traités.
Labeurs.*

Lettres de Naissances, Mariages, Décès, etc., etc.

LIVRAISON RAPIDE — TRAVAIL SOIGNÉ

Librairie. — Papeterie.

CONCOURS TRIMESTRIEL

du Dimanche 4 Octobre 1891.

FLEURS, FLEURS COUPÉES, FRUITS ET LÉGUMES

Les Sociétaires sont priés d'envoyer leur adhésion au plus tard le 27 septembre, à M. le Secrétaire-Général.

CONCOURS SPÉCIAL DE CHRYSANTHÈMES

le Dimanche 1^{er} Novembre 1891.

Les Sociétaires qui désirent concourir sont priés d'en avvertir M. le Secrétaire-Général, au plus tard le 25 octobre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 AOUT 1891.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

MM. LEVASSEUR fils, entrepreneur à Senlis ;

BOUVIER, propriétaire à Barbery.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. le Préfet de l'Oise.

2° Lettres de MM. Valadon et Morel, ne pouvant assister à la séance.

XIV^e VOLUME. — N^o 8. — AOUT 1891.

MM. Brochon et Berger ont prié M. le Président de les excuser auprès de leurs collègues de leur absence à la réunion.

3° Les programmes des Expositions d'Avranches, 25 octobre 1891, et Tournai, 13 septembre 1891.

L'Assemblée vote, par acclamation, des félicitations à M. Roblin, nouvellement promu chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

M. le Président prie les Sociétaires de remettre chez M. Lozet, professeur, les observations qu'ils ont pu faire sur les effets de la gelée 1890-1891. Un rapport général sera dressé par une Commission composée de MM. le Président, le Secrétaire-Général, le Professeur.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance des travaux du Conseil d'administration.

Ont été nommés :

Membres de la Commission de surveillance de l'Exposition :
MM. NOCHÉ et FOSSIEZ.

Commission du Concours horticole des élèves des Écoles primaires : MM. THIRION, VANTROYS, TESTARD.

Commission d'examen des lots : MM. BORDIER, LOZET, PECQUET, SALLOT, TESTARD.

M. le Président est chargé de prier M. le Préfet de l'Oise de demander au Conseil général une subvention en faveur des instituteurs qui auront le mieux réussi dans la destruction des hannetons.

M. Lozet donne lecture : 1° De son rapport sur le livre *le Chrysanthème*, de MM. Bellair et Bérat ; 2° d'un rapport de M. Defrocourt, instituteur à Antilly, sur l'Oignon Pomme de terre.

M. Hardret termine ses conférences sur l'apiculture pratique, et dépose sur le bureau un rayon de miel que chacun va déguster avec plaisir. De vifs remerciements lui sont votés.

La séance est levée après le tirage de la tombola.

Concours Trimestriel du 2 Août 1891.

M. CLERCY, jardinier-chef chez M Rouher, à Creil :
Un lot de Coléus très variés dans lequel on remarquait un Semis à très grandes feuilles.

Begonias Rex bien variés.
Beaux spécimens d'Anthemys.
Fleurs coupées comprenant principalement Roses et Dalhias.
Fruits : Pommes conservées, Pommes de saison, Pêches, Prunes, Cerises et Groseilles.

A signaler parmi les plantes un bel Arum à feuilles pointillées.

Médaille de vermeil de 2^e classe.

M. VAUDIER, horticulteur à Senlis :
Un magnifique lot de Bégonias tubéreux, d'une culture parfaite et d'un choix bien varié, parmi lesquels nous avons trouvé le Bégonia Vernon.

Reines-Marguerites en pots et en fleurs coupées.

Médaille de vermeil de 2^e classe.

Section de Betz.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1891.

PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Apports :

Coléus variés de semis, Scarolles vertes, Navets plats à collet rose, Navets globes, Poireaux. — Lot réclamé par M. ARRACHARD, jardinier chez M. Roblin (*Mention honorable avec félicitations*).

SÉANCE DU 20 AOUT 1891.

PRÉSIDENTE DE M. DESJARDINS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Apports :

N° 1. — Fleurs Gloxinias variés, Poire d'Épargne, Pomme sans nom.

N° 2. — Abricots : Esperen, Royal, Abricot-Pêche; une Tomate.

Le 1^{er} lot est réclamé par M. ARRACHARD, jardinier chez M. Roblin (*Mention très honorable avec félicitations pour les fleurs*).

Le 2^e lot est réclamé par M. FAICOURT (*Mention honorable*).

La Section décide que la prochaine réunion aura lieu le 3^e jeudi de septembre, à deux heures.

Section de Creil.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1891.

A deux heures et demie, les membres de la Section de Creil se réunissent chez leur Président, M. Somasco, qui reçoit et met très gracieusement à la disposition de l'Assemblée la magnifique salle servant de bibliothèque aux élèves de l'École de Travail manuel, afin d'y ouvrir la séance, y recevoir et juger les apports faits, avant la visite du Jardin, où doit être donnée une leçon pratique par le Professeur d'horticulture, M. Lozet.

La séance ouverte, M. le Président donne la parole au Secrétaire, qui fait la lecture du procès-verbal de la séance du 28 juin, lequel est adopté sans observations.

Sont présents à l'ouverture : MM. les Vice-Présidents Coquatrix et Pichon; MM. Thuillot, secrétaire, et Péan,

trésorier; MM. Vachette, Fourniquet, Mallet-Richard, Courtard (Auguste), Clercy (Daniel), Lérambert, Bontemps (Clément), Chaillier, instituteur de Villers-Saint-Paul, Emile Chaillier, Thuillot (Emile), et le Professeur.

M. le Président informe la Section que le Concours hortico-cantonal entre les élèves des Ecoles communales est fixé, d'accord avec M. l'Inspecteur primaire; que le Jury se compose de deux Instituteurs, nommés par M. l'Inspecteur, et de trois Membres de la Société. Il invite, en conséquence, la réunion à choisir les trois Membres Jurés du canton de Creil. (A ce Concours, MM. Somasco, Coquatrix, Thuillot, offrent chacun un prix). Sont nommés : MM. Coquatrix, Pichon et Thuillot.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

MM. BONTEMPS (Clément), jardinier chez M. Coquatrix, à Saint-Leu.

THUILLOT (Emile), secrétaire de mairie, à Creil.

M. le Président présente les excuses de M. Cazier, empêché d'assister à la séance.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. PICHON, horticulteur à Villers-Saint-Paul : 1° Un lot de 25 variétés de Roses, dont plusieurs nouveautés (Cheshame, hydride de Thé; Souvenir d'Alphonse Lavallée; Gloire lyonnaise; Reine de Danemark; Pauline la Beauté; Madame Bonsème; Madame Bérard; Avocat David, etc.). — 2° Un lot d'Œillets, en un bouquet artistement arrangé. — 3° Une collection de Pois lupins, de même arrangée en bouquet, d'un admirable effet. — Une *mention honorable* est décernée à M. Pichon.

Par M. DANIEL CLERCY : 1° Un lot de 14 variétés d'Œillets. — 2° Un Fuchsia de toute beauté, appelé Madame Thibault, nouveauté. — *Mention honorable* est acquise par M. Clercy.

M. le Président fait la remarque que les leçons ou réu-

nions d'horticulture, dans les communes dépendant de la Section de Creil, devraient être connues du Bureau, ou, ce qui serait mieux encore, le jour fixé par la Section même, en réunion mensuelle, ce qui permettrait, ajoute M. le Vice-Président Coquatrix, d'accompagner le Professeur, et donnerait à ces réunions un caractère plus intime qui profiterait à la Société en facilitant le groupement des amis de l'Horticulture.

Personne ne demandant plus la parole, M. le Président invite l'Assemblée à se rendre dans son jardin, pour le visiter et entendre le Professeur.

En entrant dans cette belle propriété, que le soleil caresse de ses chauds rayons, les yeux se reposent sur un frais tapis de verdure; plus loin, des massifs nombreux de fleurs d'essences variées, semés ou repiqués avec un goût exquis, animent et égailent le paysage. Des allées confortables circulent autour des plates-bandes garnies. Malheureusement, comme partout, l'hiver dernier, rigoureux, a fait des victimes; nous re_retonons la jolie allée de tilleuls. En passant, nous remarquons le jardin potager, où un plant d'artichauts de toute beauté, déversant ses larges feuilles vertes à langues de bœuf, montre ses fruits. L'arboriculture est en honneur dans ce jardin; quoique plantés de quelques années seulement, les arbres à fruits sont magnifiques et y sont l'objet de soins tout particuliers. La Section admire et s'arrête à l'endroit du jardin où leur collègue Coutard, jardinier distingué de cette propriété, a fait des essais comparatifs sur des boutures de vigne écorcées et non écorcées. L'avantage de végétation est frappant sur les rameaux écorcés; plus de doute possible, l'avis de tous est: qu'un progrès est acquis. Ensuite, nous traversons la serre spéciale à la culture de la vigne, qui est parfaitement comprise: nous avons vu, à droite, à gauche, sur la tête, partout des ceps chargés de belles grappes de raisin qui n'attendaient que quelques rayons de soleil pour être complètement mûres.

Deçà et delà, M. Lozet fait son cours d'horticulture varié, écouté par tous attentivement.

Il nous reste à faire l'éloge du jardinier, qui conduit son jardin avec talent et sait travailler, comme on dit en termes du métier. Aucun détail n'est négligé, il ne passe sur rien: de l'ordre et de la méthode, voilà l'homme.

La Section a été unanime pour remercier Madame, Mademoiselle et Monsieur le Président Somasco de l'empressement qu'ils ont mis à nous faire les honneurs de leur jardin, et de l'accueil bienveillant et sympathique dont ils nous ont honorés en rentrant en séance, qui n'est levée qu'à cinq heures et demie.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1891. — PRÉSIDENTIE DE M. LEGROS.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Legros.

Le procès-verbal de la séance de juin est lu et adopté sans observation.

Les membres présents sont: MM. Legros, Mathiou, Cluet, Garnotel, Houdart, Bretonne, Duroyon, Dugué, Poulet, Choron, Courson, Lafontaine et Praquin.

M. Lozet, professeur, a fait une intéressante conférence sur les maladies de la vigne et les moyens de les combattre.

La Commission spéciale a ensuite statué sur les apports suivants:

1° Apport de M. CHORON: Un lot légumes comprenant: Romaine, Choux, Pommes de Terre (4 variétés), Cerfeuil, Cerises (2 variétés), Groseilles-Cassis, Fleurs coupées, 5 variétés de Pois et 4 variétés de Haricots. — *Mention honorable.*

2° Apport de M. GARNOTEL: Un lot Bégonias en pots et

une Corbeille de Fleurs coupées, Fraises, Haricots, Poireaux et Salsifis. — *Mention très honorable.*

3° Apport de M. DUGUÉ : Un lot de superbes Cerises (Reine-Hortense). — *Mention honorable.*

SÉANCE DU 9 AOUT 1891. — PRÉSIDENTE DE M. CLUET.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la séance de juillet n'a pas été lu en raison de l'absence de la plupart des Membres.

Sont présents : MM. Cluet, Lafontaine, Garnotel, Choron et Francolin.

Il a été statué sur les deux apports suivants :

1° Apport de M. CHORON : Un lot légumes à consommer comprenant : Céleri plein blanc, Haricot beurre d'Alger, Haricot transylvanien, Raves roses, Navet Marteau pesant 2.650 grammes, Navet de Milan, Navet plat blanc, Navet collet rose, Navet du Palatinat, Concombre blanc, Concombre vert de Paris, Concombre brodé de Russie, Melon sucrin de Senlis, Aubergine violette, Groseilles-Maquereaux et Prunes-Abricots. — *Mention très honorable.*

2° Apport de M. GARNOTEL : Un lot Fleurs comprenant 2 superbes Amarantes, 0^m35 de long sur 0^m19 de développement. — *Mention honorable.*

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1891. — PRÉSIDENTE DE M. VALADON.

Le 30 juillet 1891, à deux heures, la Section de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville.

Étaient présents : MM. Valadon, président; Grélez, secrétaire; Garnotel, membre, lesquels ont pris place au bureau.

Après la lecture du dernier procès-verbal, qui a été adopté à l'unanimité, M. le Président a entretenu l'assemblée du

Concours horticole qui doit avoir lieu à Nanteuil, entre les élèves des écoles communales du canton. Ce Concours est fixé au 13 août prochain. Trois prix sont offerts par la Section centrale et deux autres prix par un Membre du Bureau de la Section de Nanteuil. Connaissance de ces nouvelles dispositions et des prix ajoutés en sera donnée à MM. les Instituteurs par les soins du Secrétaire de la Section, qui demande à s'en charger.

MM. Dély et Garnotel, membres, sont désignés pour faire partie de la Commission d'examen des épreuves du Concours. M. Daragon, premier vice-président de la Section, présidera en l'absence de M. Valadon.

Trois lots de légumes ont été apportés à la réunion; ils ont été examinés par une Commission composée de MM. Dély, Martin et Grélez fils :

Le premier, réclamé par M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon, président, composé de légumes, a mérité une *mention honorable.*

Le second, composé aussi de légumes, a été réclamé par M. GARNOTEL, de Nanteuil, qui a eu également une *mention honorable.*

Le troisième, hors concours, composé de pois, dit Pois Abondance, a été envoyé par M. DÉLIE, vice-secrétaire. — *Remerciements.*

Ensuite, il a été procédé à l'admission dans la Société, comme membre de notre Section, de M. DÉMAREST, qui avait fait une demande le mois dernier.

Connaissance a été donnée aussi d'une nouvelle demande d'admission présentée par M. Paul-Bélizaire LATOMBE, maraîcher à Nanteuil.

La parole fut ensuite donnée à M. le Professeur, qui fit connaître un procédé appelé à conserver les propriétés alimentaires de la pomme de terre, par l'eau additionnée de 2 p. 0/0 d'acide sulfurique du commerce.

Il parla savamment des différentes maladies de la vigne et du traitement qui les combat avec succès; il développa avec beaucoup de clarté la culture de l'aubergine; enfin, il recommanda le jus de tabac et le savon noir pour la destruction du puceron.

Le tirage de la tombola termina la séance.

L'Instituteur de Nanteuil, son adjoint et cinq élèves assistaient à la Séance, qui fut levée après cinq heures.

RAPPORT

sur le Livre *les Chrysanthèmes.*

Messieurs,

Dans la séance du 5 juillet dernier, vous m'avez chargé d'examiner la brochure intitulée : « Les Chrysanthèmes », que les auteurs, MM. G. Bellair et V. Bérat, avaient gracieusement envoyée à la Société.

Cet ouvrage, format in-8°, contenant 120 pages, illustré en partie par l'un des auteurs, M. G. Bellair, qui a joint au talent d'écrivain la qualité d'artiste, est divisé en cinq parties clairement exposées.

La description, l'histoire, la classification, les différentes cultures du Chrysanthème y sont traitées expérimentalement, soit au point de vue de plantes destinées aux expositions florales, à la décoration des jardins, ou à la fleur coupée.

Les animaux nuisibles, les cryptogames parasites, les maladies du Chrysanthème, etc., font l'objet d'une partie très intéressante. Enfin, l'emploi de cette plante, pour l'ornementation des appartements, est fort bien expliquée dans la partie finale.

Le but de MM. Bellair et Bérat était de faire apprécier

d'avantage le Chrysanthème, de dévoiler les secrets de ses cultures, afin que l'amateur, ne connaissant de cette plante que la forme ordinaire, soit émerveillé des résultats qu'on peut en obtenir.

En publiant leur livre, ils ont atteint pleinement leur but.

Faire ici l'éloge de ces deux collaborateurs serait superflu. Je me permettrai cependant de rappeler que M. Bellair était professeur à Compiègne, qu'il vient tout récemment d'être appelé au poste de jardinier en chef des parcs et jardins nationaux de Versailles, et de recevoir la croix du Mérite agricole. M. Bérat est jardinier en chef des jardins publics de la ville de Roubaix, là où la culture du Chrysanthème fait tant de progrès.

Ces deux amis sont d'anciens collègues de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles, ainsi que la plupart des auteurs des petites brochures éditées à bas prix, que la Société donne si gracieusement à tous ses membres. Ces ouvrages, qui sont une espèce de répercussion de l'enseignement si utile de notre Ecole nationale d'horticulture, rendent de grands services à leurs lecteurs.

Aussi, Messieurs, avez-vous le droit de revendiquer en cette circonstance une large part des bienfaits rendus à l'horticulture dans notre arrondissement, par votre propagation incessante des nouveaux ouvrages horticoles. On ne saurait trop encourager cette œuvre.

C'est pourquoi, en terminant, j'engagerai le Conseil d'administration à la continuer, en demandant aux auteurs un certain nombre d'exemplaires du livre « Les Chrysanthèmes », qui pourrait à cette époque être mis utilement entre les mains des Membres désirant se le procurer.

CH. LOZET,
Professeur.

RAPPORT

sur la Culture de l'Oignon Pomme de Terre ou Oignon Patate.

L'Oignon Pomme de terre, désigné ainsi parce qu'il pousse par touffes énormes, n'est autre chose, à mon avis, qu'une très grosse Echalotte, mais beaucoup plus tendre et de goût moins fort.

De même que l'Echalotte, cet Oignon, se repique au mois de mars, et peut être consommé en même temps que l'Oignon blanc, vers la fin de juin. Il a cet avantage sur ce dernier, qu'il ne passe pas l'hiver en terre, et n'est pas ainsi exposé aux gelées trop fortes. Il y est aussi bien supérieur comme rendement, car chaque Oignon produit une touffe dont les bulbes divisées en deux parties bien distinctes, les grosses et les petites, peuvent atteindre ensemble le poids moyen de 500 grammes.

Aussitôt repiqué, l'Oignon Pomme de terre se développe avec une grande vigueur, les bulbes qui touchent la terre deviennent très grosses, repoussent pour ainsi dire; celles du milieu qui, manquant de nourriture, sont rejetées en une espèce de petit paquet de 5 à 6 bulbilles au-dessus des grosses bulbes, s'étiolent et mûrissent après avoir atteint la grosseur d'une noix. Ces petites bulbilles repiquées l'année suivante produisent un Oignon énorme d'environ 20 centimètres de circonférence.

Cet Oignon, de même que les plus gros de chaque touffe, produisent la touffe elle-même.

A première vue, on croirait que l'Oignon Pomme de terre va monter et porter graines; il n'en est rien, et depuis quinze ans que je le cultive, je n'ai jamais pu arriver à ce résultat malgré ses tiges énormes de la grosseur du plus gros doigt de la main.

Si l'Oignon Pomme de terre est avantageux comme produit, il n'en est pas de même pour sa conservation, car souvent après l'hiver il faut enlever un bon tiers de la récolte quand on n'a pas eu soin de la conserver dans un lieu bien sec et exempt d'humidité.

Quelques chiffres pour terminer donneront une idée de la fertilité de cet Oignon.

Les bulbes plantées à 0^m30 en tous sens forment une moyenne de 12 touffes par mètre carré. Ces touffes au moment de la récolte donnent 6 à 8 petits Oignons et 4 à 5 gros, pesant ensemble 500 grammes, ce qui forme le poids moyen de 6 kilog. par mètre carré.

DEFROCOURT.

CONFÉRENCES

sur les avantages obtenus en apiculture par l'application des nouvelles méthodes,

PAR M. HARDRET.

(Suite).

Les ouvrières. — A l'énorme activité que déploient les ouvrières et à la multiplicité des travaux auxquels elles doivent se livrer, on comprend le peu de durée de leur existence pendant la belle saison, qui est celle qui correspond à leur maximum de travail.

L'abeille, en effet, doit construire les rayons au moyen de la cire, laquelle est une sécrétion de petites lamelles qui se forment entre les anneaux du ventre. Notons que pour que cette sécrétion ait lieu abondamment, il est indispensable que l'abeille soit fortement nourrie, c'est-à-dire dépense une grande quantité de miel.

Elle doit entretenir la ruche dans un parfait état de propreté, en rejetant au dehors tous les détritux, ainsi que les cadavres des abeilles mortes.

Elle doit ventiler la ruche ; et, en effet, il leur est aussi indispensable qu'à nous d'avoir dans l'intérieur un air pur. Ce travail consiste à chasser l'air mauvais au moyen du battement des ailes aussi bien au dedans qu'à la porte, et par un battement semblable à la porte, faire entrer un air nouveau. Ce travail est tellement bien fait et régulièrement, que malgré l'exiguïté d'une ruche relativement à sa grande population et au peu d'ouverture qui y donne accès, on a constaté que l'air intérieur y est toujours aussi pur que celui du dehors.

Elle doit continuellement préparer la nourriture des larves et la leur distribuer. On sait que cette nourriture est une bouillie laiteuse composée de miel et de pollen.

Elle doit nourrir la reine et l'entretenir toujours dans un parfait état de propreté.

Nous savons que la ruche doit toujours être bien chauffée ; aussi les moindres fentes sont-elles soigneusement bouchées avec le propolis, sorte d'enduit qu'elles prennent sur les arbres résineux.

Il semble que tous ces travaux intérieurs sont plus spécialement confiés aux soins des jeunes abeilles dans les quelques jours qui suivent leur naissance, car ce n'est guère qu'au bout d'une semaine qu'elles commencent à sortir de la ruche pour aller butiner.

Le grand travail et le plus fatigant pour les ouvrières, est celui de la récolte. Voltigeant de fleur en fleur, elles y puisent le suc que renferment leur calice, et l'emmagasinent dans leur jabot, où, par son mélange avec la salive que distillent les glandes salivaires, le suc se transforme en miel qui sera déposé dans les cellules préparées pour le recevoir. Chemin faisant, elles s'emparent du pollen des fleurs ; c'est cette

poudre jaunâtre que nous remarquons sur leurs pattes lorsqu'elles rentrent. On sait que ce pollen n'est pas du tout destiné à la confection du miel, mais seulement à la nourriture.

Il semble que les abeilles ouvrières n'aient qu'un but, celui de la fabrication du miel pour la conservation de l'individu, et que le souci de la conservation de l'espèce n'appartient qu'à la reine, à laquelle d'ailleurs elles obéissent aveuglément lorsque celle-ci leur commande de construire des petites cellules pour ouvrière, au lieu des grandes cellules pour mâle ou cellules à provisions.

Un rayon étant composé d'environ 750 cellules par décimètre carré, la quantité de nourriture employée pour produire la cire, le temps passé à la construction des rayons, sont autant de pertes pour la colonie et par suite pour l'apiculteur, car il est bien évident que si les ouvrières n'avaient pas à faire ce travail, elles s'emploieraient davantage à la recherche des suc de fleurs et par suite à l'augmentation de l'approvisionnement de miel (1).

Il ne leur resterait donc plus comme travail de cire que celui qui consiste à réparer les cellules et à les operculer quand elles sont pleines.

La manière dont les cellules sont fermées indique exactement ce qu'elles contiennent. En effet, les cellules de miel ont leur fermeture légèrement concave, tandis que celles à couvain sont bombées en dehors. On peut d'ailleurs les reconnaître encore à ce que ces dernières sont d'un ton plus blanc et plus opaque. Ces remarques auront leur valeur quand nous nous occuperons de la récolte du miel.

(1) Nous aurons occasions de revenir sur ce sujet lorsque nous traiterons la question de l'habitation.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Destruction du Gui du Pommier. — Bien des moyens ont été proposés pour la destruction du gui du pommier. Dans mon opinion, quand ce parasite se trouve vers l'extrémité des branches (ce qui est le cas ordinaire), le plus simple et le plus sûr est de couper la branche elle-même. J'ai constaté que des pieds de gui, âgés seulement de trois à quatre ans, repoussaient facilement, alors même qu'ils étaient enlevés avec une bande d'écorce de plus d'un millimètre d'épaisseur.

(Revue de Botanique).

CH. GUÉRIN.

*

**

Conserves d'Artichauts. — Quand vous pouvez vous procurer des artichauts à bon marché, choisissez les plus frais, les plus tendres, et dépouillez-les de leurs plus grosses feuilles vertes; divisez-les ensuite en quatre parties, que vous jetterez à mesure dans l'eau froide.

L'épluchage terminé, faites bouillir, dans un chaudron ou une bassine, de l'eau où vous aurez versé 4 0/0 de gros sel de cuisine; plongez-y vos quartiers d'artichauts pendant 5 ou 6 minutes; retirez-les avec une passoire et les mettez à égoutter et à sécher au soleil dans des corbeilles ou des nattes bien propres.

Les artichauts, entièrement secs, se conserveront parfaitement d'une année à l'autre dans des boîtes placées hors de toute humidité.

Avant de les accommoder pour la table, avoir la précaution de les tremper à l'eau tiède pendant une demi-heure. Ils seront aussi bons que s'ils étaient frais.

(Progrès Agricole.)

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois de Septembre.**

**Réunion des Sections pendant le Mois
de Septembre.**

- Sentis*..... Dimanche 6, à deux heures.
Crépy-en-Valois — 13, à deux heures, à l'Ecole
communale.
La Chapelle-en-Serval.. Dimanche 20, à deux heures, à la Mairie.
Betz..... Jeudi 17, à deux heures, à la Mairie.
Pont-Sainte-Maxence.. Dimanche 27, à dix heures du matin, à
l'Hôtel-de-Ville.
Creil..... — 27, à deux heures, à la Mairie.
Nanteuil-le-Haudouin . Jeudi 24, à deux heures, à la Mairie.
-